



commission des jeunes
du canton de vaud

Commission de jeunes
du Canton de Vaud
Direction générale de l'enfance
et de la jeunesse
Avenue de Longemalle 1
1020 Renens

Par Courriel

A l'att- des Présidentes et des Présidents
des groupes politiques du Grand Conseil

Renens, le 9 décembre 2025

Prise de position de la Commission de jeunes du Canton de Vaud sur les coupes budgétaires prévues pour 2026 dans le domaine de la formation

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames les Députées, Messieurs les Députés,

En application de l'art. 9 al.1 let. c de la Loi sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ), la Commission de jeunes du Canton de Vaud (ci-après : CdJ-Vaud) vous fait parvenir ses inquiétudes concernant les coupes budgétaires dans le domaine de la formation, sous forme de prise de position.

La CdJ-Vaud se positionne en faveur de la jeunesse, en plaçant ses besoins, ses droits et son bien être au cœur de ses priorités et de ses actions. Nous nous positionnons donc contre les coupes budgétaires touchant le domaine de la formation. Que ce soit pour l'école obligatoire, post-obligatoire ou les Hautes écoles du canton, ces réductions entraîneraient des conséquences négatives et durables.

La CdJ-Vaud est d'abord préoccupée par la perte d'attractivité des métiers de l'enseignement que de telles coupes de budget pourraient entraîner. Le Canton souffre déjà d'un manque de professionnel·le·s dans ce domaine, et de nouvelles économies risqueraient d'aggraver la situation. Elle craint également une dégradation des conditions de travail du corps enseignant : un ratio enseignants-élèves moins favorable augmenterait la taille des classes et nuirait à la qualité de la formation. Une détérioration du climat de travail pourrait enfin décourager les personnes intéressées à s'engager dans ces métiers.

La CdJ-Vaud s'inquiète par ailleurs des conséquences pour les Hautes écoles et l'Université. Une diminution de leurs budgets pourrait freiner la création de nouvelles formations, alors même que les besoins évoluent rapidement et que de nouveaux métiers émergent.

Enfin, au-delà des aspects structurels, la CdJ-Vaud tient à rappeler l'importance du rôle du personnel enseignant dans le parcours et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Leur bien-être influe directement sur la qualité du climat scolaire et sur la motivation des élèves. Protéger l'école, c'est aussi protéger celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Nous estimons que le soutien à la jeunesse, c'est-à-dire l'ensemble des moyens permettant de garantir aux enfants et aux adolescent·e·s des conditions d'apprentissage de qualité, un encadrement adéquat, un accompagnement pédagogique solide et des perspectives d'avenir, doit rester une priorité absolue. Ce soutien repose notamment sur le travail essentiel des enseignant·e·s. Nous dénonçons donc ces coupes budgétaires, qui compromettent selon nous la qualité de la formation et, par conséquent, l'avenir du canton à long terme.

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à notre prise de position, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Nous vous prions de croire, Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames les Députées, Messieurs les Députés, en l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Commission de jeunes du Canton de Vaud :



Rayan Meldan
Président de la Commission
de jeunes du Canton de Vaud



Evan Steiner
Président du groupe de travail

En copie à :

- Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat, Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité
- Manon Schick, Directrice générale, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
- Frédéric Cerchia, Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse
- Carole Guignet, Adjointe, responsable du Pôle Participation, Unité d'encouragement de la participation et de la prévention en matière socio-éducative (UNEPS), Direction générale de l'enfance et de la jeunesse